

Le Monde ECONOMIE

Petit traité de l'altruisme et de la perversité

556 mots

20 avril 2010

[Le Monde Economie](#)

Français

© Le Monde, 2010. Tous droits réservés.

Chronique de la semaine

Les scandales de pédophilie au sein de l'Eglise catholique se succèdent... et se ressemblent. Pourtant, la plupart des prêtres sont des hommes intègres, et la majorité des agressions sexuelles contre les enfants n'a pas lieu dans les sacristies, mais dans les familles. Cependant, une étude commanditée par le clergé américain et réalisée par le John-Jay College of Criminal Justice à New York, a révélé que 4 392 prêtres étaient accusés d'agression sexuelle sur enfants, soit 4 % des prêtres en fonction aux Etats-Unis entre 1950 et 2002. Comme il n'y a pas 4 % de pédophiles dans la population, on doit s'interroger sur leur surreprésentation au sein du clergé. Comment une organisation peut-elle simultanément attirer des hommes pieux et des détraqués ?

Les récents développements de la théorie des incitations nous éclairent sur ce sujet. Toute organisation est confrontée à un problème d'incitation au travail de ses agents. En général, ce problème est résolu par une combinaison de récompenses (primes, promotions) en cas de succès, et de punitions (sanctions, renvoi) en cas d'échec. L'ennui est que ces procédures sont très onéreuses. Une organisation qui peut éviter de supporter ces coûts réalise de sérieuses économies.

C'est paradoxalement là que réside l'avantage concurrentiel des organisations à but non lucratif. Pour peu qu'elles soient structurées autour d'une mission à portée sociale, humanitaire ou religieuse, elles peuvent susciter l'engagement de leurs employés à peu de frais. La volonté de donner un sens à sa vie, de faire quelque chose d'utile pour la société, ou tout simplement d'être en accord avec ses valeurs morales ou religieuses, est un moteur pour nombre de gens. Il est alors moins nécessaire de contrôler leur travail et de leur donner des incitants monétaires. Un salaire fixe, parfois minime, voire nul dans le cas de bénévoles, suffit à les faire travailler. C'est une source d'efficacité pour ces organismes... mais aussi de beaucoup d'ennuis ! Car si la perspective de contribuer à leur mission attire les altruistes, l'absence de contrôle, elle, motive ceux qui ne le sont pas. Ainsi, les organismes à but non lucratif se trouvent la cible privilégiée des personnes mal intentionnées...

Pour se prémunir de ces mauvais recrutements, il est nécessaire de contrôler les activités des individus, par exemple en les obligeant à travailler par paire, de les filtrer avant de les embaucher, notamment par la mise en place de procédures de profilage, comme c'est le cas aux Etats-Unis pour repérer les pyromanes chez les pompiers volontaires. Il faut aussi supprimer les situations à risque en privilégiant l'embauche des femmes en cas de contact avec des enfants. Enfin, il faut sanctionner fortement les comportements déviants.

C'est là que le bât blesse. Ces organisations vivant en général de dons, elles n'ont aucun intérêt à se faire une mauvaise publicité en poursuivant les pervers qu'elles auraient recrutés. Par peur du scandale, elles se contentent souvent de les déplacer ou de s'en séparer discrètement. Mais cette stratégie ne les empêche pas de nuire ! Cette passivité et cette complaisance expliquent le déchaînement actuel contre l'Eglise catholique.

Emmanuelle Auriol

Ecole d'économie de Toulouse